

Procès-Verbal du Conseil d'Administration du collège du 4 avril 2022

Le conseil est ouvert à 17h54 après que le quorum de 18 soit atteint: 13 en présentiel, 4 en zoom. Mme Dumas est désignée secrétaire de séance

I-ORGANISATION ADMINISTRATIVE

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 février 2022

Vote : adopté à l'unanimité : 18 pour

II- ORGANISATION FINANCIÈRE ET MATÉRIELLE

Compte financier 2021

Mme Castellon fait une présentation des points les plus marquants du rapport de gestion 2021:

restauration: tarif unique de 2euros décidé pendant l'été 2021 par le conseil départemental. Disparition de l'aide départemental "chèques restaurations". Le constat est que le recouvrement des factures n'est pas plus facile malgré la baisse des tarifs. Les élèves de CM2 de l'école de Coublevie ne sont plus accueillis par la cantine du collège, ce qui occasionne une perte de ressources pour le collège.

Avoirs des voyages annulés au printemps 2020 Une grande partie des avoirs ont été récupérés, à part pour le voyage en Angleterre et les primes d'assurances souscrites à l'époque

18h14 : départ de Mme Burba : passage à 17 membres

Situation des agents départementaux Depuis 2017 (création de la cuisine centrale) des postes ont été enlevés du collège et la situation est tendue au regard de l'évolution du collège (augmentation du nombre de demi-pensionnaires) Ainsi une demande de création de poste a été formulée et Mme Castellon demande le soutien des membres de CA du conseil départemental. Mme Jiquel entend cette requête.

Vote : adopté à l'unanimité : 17 pour

M Eydoux présente le rapport comptable.

Résultats exceptionnels en 2021 car ils prennent en compte les remboursements de voyages annulés en 2021

Les recouvrements concernant les impayés de la restauration sont complexes: faible montant donc inefficace de faire une demande officielle (huissier ...), Ainsi, il faut réfléchir à d'autres moyens (attendre la fin du 3e trimestre pour demander un recouvrement de sommes plus importantes...)

Aucune question des membres du CA

Vote : adopté à l'unanimité : 17 pour

18h41 : départ de M Vernet : passage à 16 membres

2. Complément de dotation de fonctionnement 2022

Mme Castellon présente ce complément. Un montant de 3062€ de dotation complémentaire, qui sera distribuée dans différents projets pédagogique: EPS, musique, techno et dépenses communes.

Vote : adopté à l'unanimité : 16 pour

III- ACTION ÉDUCATRICE

1. Organisation de l'épreuve orale du DNB

M Amozigh présente les modalités d'examen et rappelle les dates: inscription avant le 16 mai 2022 et examen le 15 juin 2022.

Vote : adopté à l'unanimité : 16 pour

IV- QUESTIONS DIVERSES

Visite du collège organisée pour les CM2 du secteur ?

Le collège se rapprochera des écoles après les vacances d'Avril. Si cette visite se fait, ce sera en juin 2022

Sortie accrobranche des 4e

Mme Haquin demande si le CA doit voter cette sortie.

S'il y a un ~~plan~~ plan du foyer il faudra le voter. Mais le foyer ne va pas prendre en totalité le montant, l'AS complètera.

La secrétaire de séance
Gaelle DUMAS



le président
Stéphan AMOZIGH

